

## **Association canadienne des parcs et loisirs**

### **Bourse Harry Boothman**

### **Formulaires de demande et de suivi**

L'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) est la voix nationale des parcs et loisirs pour promouvoir leurs avantages sur le plan social, économique, communautaire, environnemental et de la santé. Ses adhérents comprennent les associations de parcs et loisirs des 13 provinces et territoires ainsi que leurs vastes réseaux de prestataires de services dans plus de 90 % des communautés canadiennes.

#### **Contexte :**

Harry Boothman était le superviseur des parcs pour la ville de Calgary ainsi que sympathisant de longue date et membre du Conseil d'administration de l'Association canadienne des parcs et loisirs. La bourse Harry Boothman a été établie pour honorer sa contribution au secteur des parcs et loisirs et sa croyance au besoin de mesures qui soutiennent le développement continu de ce secteur. L'établissement de cette bourse, en soutien au perfectionnement professionnel au sein du secteur, est un hommage à la vision et au dévouement de Harry.

#### **Objectif :**

Fournir de l'aide financière aux personnes dans leur poursuite de possibilités de perfectionnement professionnel dans le secteur des parcs et loisirs.

#### **Critères d'admissibilité des candidats :**

Les demandes seront acceptées de la part de spécialistes professionnels des parcs et loisirs ayant au moins cinq (5) années d'expérience et qui travaillent à temps plein dans le secteur.

La préférence sera donnée aux candidats qui font preuve d'autoassistance sous forme de contribution financière.

#### **Critères d'admissibilité des projets :**

Les programmes de perfectionnement professionnel, les projets de recherche appliquée, les voyages d'études, les séminaires et les conférences de nature nationale ou internationale

seront acceptés. La bourse sera attribuée selon les mérites personnels et professionnels du programme de perfectionnement proposé par le candidat. Les demandes qui révèlent un lien solide avec le programme de perfectionnement professionnel de l'ACPL seront encouragées.

Les possibilités de perfectionnement professionnel devront débuter entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024. Toute possibilité de perfectionnement professionnel devra être terminée au plus tard le 31 mars 2025. Les possibilités de perfectionnement professionnel rétroactives ne seront pas appuyées.

Les candidats non retenus n'auront pas la possibilité d'interjeter appel des décisions du Comité d'examen de la bourse Harry Boothman de l'ACPL.

Un formulaire de demande de la bourse Harry Boothman de l'ACPL (ci-joint) rempli et signé doit accompagner la demande. Le financement est subordonné à la réception du rapport de suivi (ci-joint).

**Date limite pour soumettre les demandes :**

15 mars de chaque année.

**Processus de sélection :**

Toutes les demandes doivent être envoyées par la poste à :

Bourse Harry Boothman de l'ACPL

1180 Walkley Road, Ottawa, ON, K1V 2M5

Ou par courrier électronique à : [info@cpra.ca](mailto:info@cpra.ca)

Toutes les personnes recevront un courriel confirmant que leur candidature a bien été reçue. Si, dans les cinq jours ouvrables suivant la soumission, vous n'avez pas reçu d'accusé de réception, veuillez communiquer avec la Canadian Parks and Recreation Association au 613-523-5315.

Les demandes seront examinées par le Comité d'examen de la bourse Harry Boothman de l'ACPL et tous les candidats seront informés de l'état de leur demande au plus tard le 15 juin

de l'année de la demande. Les possibilités de perfectionnement professionnel devront être terminées entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 juin de l'année de la demande.

**Suivi et paiement :**

La date limite de remise du rapport de suivi est dans les trois (3) mois suivant la date d'achèvement de la possibilité de perfectionnement professionnel. Le paiement de la bourse sera effectué après la réception de chacune des exigences suivantes :

- Rapport final de suivi
- Preuve de la réalisation fructueuse de la possibilité de perfectionnement professionnel
- Copies des reçus pour toutes les dépenses applicables

Les candidats approuvés qui n'utilisent pas les fonds doivent faire une nouvelle demande à la nouvelle date de demande.

## Formulaire de demande de la bourse Harry Boothman de l'ACPL

<b>Nom :</b>	_____		
<b>Adresse :</b>	_____		
<b>Ville :</b>	_____	<b>Province:</b>	_____
<b>Code postal :</b>	_____	<b>Téléphone – Bur. :</b>	_____
<b>Cell :</b>	_____	<b>Rés.:</b>	_____
<b>Adresse courriel:</b>	_____		
<b>Employeur actuel:</b>	_____		
<b>Titre de l'emploi actuel:</b>	_____		
<b>Employé à temps plein :</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
<b>Nombre d'années employé dans le secteur des parcs et loisirs:</b>	_____		
<b>Historique de l'emploi au cours des dix dernières années:</b>	_____		

## Spécificités du développement professionnel

Nom de l'opportunité: \_\_\_\_\_

Date de début: \_\_\_\_\_ Date de fin prévue: \_\_\_\_\_

Hôte: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

Veillez partager la description du cours ou de l'événement (joindre des pages supplémentaires au besoin). Le cas échéant, fournissez toute brochure sur le programme ou toute autre information complémentaire qui fournira plus de clarté sur le programme.

### **Les résultats d'apprentissage**

Joindre des pages supplémentaires au besoin

Veillez identifier les résultats d'apprentissage *personnels* que vous souhaitez obtenir en participant à cette opportunité de développement professionnel.

Veillez identifier les résultats d'apprentissage *professionnel* que vous souhaitez obtenir en participant à cette opportunité de développement professionnel.

### **Avantage de l'employeur**

Veillez décrire en quoi votre participation à cette opportunité sera bénéfique pour votre employeur.

Les lettres d'appui de l'employeur sont encouragées, mais non obligatoires. Veillez joindre si disponible.

## Finances

Donnez un aperçu des besoins financiers prévus pour les dépenses (Identifiez tout ce qui s'applique):

### Sources de financement

Bourse de l'ACPL \_\_\_\_\_ \$  
 Aide personnelle \_\_\_\_\_ \$  
 Aide de l'employeur \_\_\_\_\_ \$  
 Subventions \_\_\_\_\_ \$  
 Autre (veuillez préciser) \_\_\_\_\_ \$

### Les dépenses

Frais d'inscription \_\_\_\_\_ \$  
 Livres et manuels \_\_\_\_\_ \$  
 Déplacements \_\_\_\_\_ \$  
 Hébergement \_\_\_\_\_ \$  
 Autre (veuillez préciser) \_\_\_\_\_ \$  
 Taxes \_\_\_\_\_ \$

**Total** \_\_\_\_\_ \$

**Total** \_\_\_\_\_ \$

**Montant de la bourse demandé (Maximum de 1,000\$):** \_\_\_\_\_ \$

**Signature du candidat :** \_\_\_\_\_

Veuillez retourner ce formulaire rempli à :

*Bourse Harry Boothman de l'ACPL*  
 1180 Walkley Road, Ottawa, ON, K1V 2M5

Ou par courrier électronique à : [info@cpra.ca](mailto:info@cpra.ca)

**La date limite pour soumettre les demandes est le 15 mars**

### Liste de vérification des candidatures

- Candidature remplie
- Matériel supplémentaire de description de cours (le cas échéant)
- Lettre d'appui de l'employeur (le cas échéant)

## Rapport de suivi de la bourse Harry Boothman de l'ACPL

<b>Nom :</b>	_____
<b>Adresse :</b>	_____
<b>Ville :</b>	_____
<b>Province:</b>	_____
<b>Code postal :</b>	_____
<b>Téléphone - Bur. :</b>	_____
<b>Cell :</b>	_____
<b>Rés.:</b>	_____
<b>Adresse courriel :</b>	_____
<b>Employeur actuel :</b>	_____
<b>Titre de l'emploi actuel :</b>	_____

**Montant du financement approuvé :** \_\_\_\_\_ \$

**La date limite de remise du rapport de suivi est dans les trois (3) mois suivant la date d'achèvement de la possibilité de perfectionnement professionnel.**

Veillez partager ce que vous avez appris et fournir un résumé de la possibilité de perfectionnement professionnel à laquelle vous avez assisté grâce au soutien de la bourse Harry Boothman. Ces renseignements peuvent être utilisés à des fins promotionnelles dans les communications de l'ACPL. Veuillez limiter votre réponse à 250 mots. Les sujets potentiels recommandés comprennent :

- Une brève description de la possibilité de perfectionnement professionnel et de ses activités
- Une description de vos résultats d'apprentissage escomptés et comment ils ont été atteints.

- L'identification de la façon dont vous allez utiliser à l'avenir les compétences et les connaissances acquises lors de cette possibilité de perfectionnement professionnel.
- Le partage des façons dont vous avez profité de votre participation à ce programme de bourse.

Veillez joindre des pages supplémentaires au besoin.

Veillez fournir un résumé des sources de financement et des dépenses encourues. (S'il vous plaît joindre les reçus pour justifier vos dépenses)

**Sources de financement**

**(sélectionnez tout ce qui s'applique)**

Bourse de l'ACPL \_\_\_\_\_ \$  
 Aide personnelle \_\_\_\_\_ \$  
 Aide de l'employeur \_\_\_\_\_ \$  
 Subventions \_\_\_\_\_ \$  
 Autre (veuillez préciser) \_\_\_\_\_ \$

**Total** \_\_\_\_\_ \$

**Dépenses**

**(sélectionnez tout ce qui s'applique)**

Frais d'inscription \_\_\_\_\_ \$  
 Livres et manuels \_\_\_\_\_ \$  
 Déplacements \_\_\_\_\_ \$  
 Hébergement \_\_\_\_\_ \$  
 Autre (veuillez préciser) \_\_\_\_\_ \$  
 Taxes \_\_\_\_\_ \$

**Total** \_\_\_\_\_ \$

**Signature du candidat :** \_\_\_\_\_



Veillez retourner ce formulaire rempli à :

*Bourse Harry Boothman de l'ACPL  
1180 Walkley Road, Ottawa, ON, K1V 2M5*

Ou par courrier électronique à: [info@cpra.ca](mailto:info@cpra.ca)

**La date limite de remise du rapport de suivi est dans les trois (3) mois suivant la date d'achèvement de la possibilité de perfectionnement professionnel.**